Règlement du Tournoi Jeunes de Simple du SVBC 23

Samedi 3 & Dimanche 4 Avril 2027

GEO : David GERMAIN

I. GÉNÉRALITÉS

Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD et le règlement ci-après.

Mme MEDDOUR Isabelle en est la juge arbitre. Ses décisions sont sans appel. Elle est compétente pour prendre toute décision dans l'intérêt du tournoi.

Les frais d'inscription sont fixés à 12 €.

La date du début des inscriptions le 17/10/2026 à 01h00 jusqu'au 26/03/2027 à 23h59, et le tirage au sort aura lieu le 27/03/2027 sur la journée. Le tournoi se déroulera les 3 et 4 avril 2027. Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Le Samedi 3 avril 2027 se jouera les catégories Minime – Cadet et Junior et le Dimanche 4 avril 2027 se jouera les Poussins et Benjamins.

Si le nombre de joueurs est atteint, les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée du dernier inscrit de la paire sur badnet.

Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués. En cas de litige, les volants officiels du présent tournoi sont les DTL81.

Une tenue de sport conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol sur les lieux de la compétition. Toute participation au TOURNOI DU SVBC 23 implique l'adoption du présent règlement dans sa totalité.

Si le volant touche une des structures en hauteur, ce sera let 1 fois au service puis faute, et faute en jeu.

II. LES JOUEURS

Chaque participant doit être licencié à la FFBaD pour pouvoir participer à la compétition dans la catégorie senior. Le tournoi est ouvert aux licenciés classés dans les séries **NC**,**P, D, R.**

Les tableaux seront sous forme de Séries.

Le tournoi est ouvert à tout licencié FFBaD quelle que soit l'implantation géographique de son club.

Cependant, seuls les clubs de la région Limousin et des départements limitrophes de la Creuse reçoivent une invitation par courrier électronique. S'agissant des autres clubs, ils peuvent prendre connaissance de l'existence du tournoi sur Badnet.

Chaque joueur, muni de sa licence, doit impérativement se faire pointer à la table de marque dès son arrivée sur le site.

III. LES TABLEAUX

Pour avoir un maximum de matchs, le SVBC fera des poules de 4, 5 ou 6, avec 2 sortants, si le temps nous le permet.

IV. LE DÉROULEMENT DU TOURNOI

Le tournoi s'effectuera sur 2 jours.
Le samedi 3 avril 2027 aura lieu les simples catégories : Minimes – Cadets et Junior
Le Dimanche 4 avril 2027 aura lieu les simples catégories : Poussins et Benjamins.

V. LES FORFAITS

En cas de forfait et en l'absence de certificat médical ou d'un justificatif, les droits d'engagement restent acquis au club organisateur.
En cas de forfait, vous devez envoyer votre justificatif dans les 5 jours suivant la fin de la compétition au Juge-Arbitre et à **contact@lnaqbad.fr**